

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Café de la Buritaz S.A. en liquidation, Puidoux
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.08.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **27.09.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Fiduciaire W. Jeanbourquin S.A., liquidateur, rue des Terreaux 3, 1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO.
Etude Chenevard & Wenger, Notaires
1003 Lausanne
(02417578)